

# Bolière 3 en travaux dès avril



**EXPLICATIONS.** Olivier Carré, président de la Métropole et maire d'Orléans, a apporté des réponses aux Sourciens.

**Commerce, transport, piscine, cimetière... Les élus ont apporté des réponses aux interrogations des riverains, lors de l'assemblée générale de l'association des habitants de La Source.**

**M**ercredi, lors de l'assemblée générale de l'association des habitants de La Source, à la salle Fernand-Pellicer, plusieurs questions ont été posées aux élus présents.

**Commerce.** Niamé Diabira, adjointe du maire pour le quartier, a précisé que les travaux du centre commercial Bolière 3 ont été

retardés : « Mais ils pourront commencer en avril, pour une année. Il restera le tabac, U express, la pharmacie, le coiffeur. Quant à la boucherie, Xavier Chau prend sa retraite et nous recherchons activement un artisan boucher. La CPAM, de son côté, sera déplacée sur l'avenue de la Bolière. » Quant au Carrefour contact, aucune solution n'est envisagée.

**Maison de santé pluridisciplinaire.** À ce sujet, Olivier Carré, président de la Métropole et maire d'Orléans, a demandé que des médecins volontaires de l'hôpi-

tal puissent effectuer des permanences pour les habitants de La Source au CHRO pour compenser le désert médical.

**Transports.** Le maire a insisté sur l'installation du transport à la demande du domicile jusqu'au tram, par exemple, pour les Sourciens du sud du quartier : « Il suffit de téléphoner et un véhicule vient vous chercher environ une demi-heure après. »

**Pôle nautique.** Les travaux sont commencés et l'ouverture est prévue en mars 2020. Quant à la piscine éphémère, place Al-

bert-Camus, aucun projet d'avenir n'est envisagé.

**Le bâtiment Insee.** A priori, la préfecture a décidé de le vendre.

**Futur cimetière.** Les travaux d'aménagement commenceront pendant l'été.

**Les Ombrâges.** Concernant le bâtiment des Ombrages, il y est prévu l'aménagement de logements.

**Stationnement.** Avenue de l'Hôpital, principalement, Olivier Carré s'est insurgé contre le stationnement des véhicules des soignants, « alors qu'ils ont des places prévues dans l'hôpital. Une solution est en cours de réflexion ». ■